

Allégations du Swami Ramdev sur le transfert illégal d'argent

Kamal Hawabhay : « Il est trop facile de citer le nom de Maurice »

De nouvelles allégations viennent, une fois de plus, porter atteinte à l'image de l'offshore mauricien. Et, cette fois encore, cela a un lien avec l'Inde. Selon le Swami Ramdev, gourou du yoga internationalement connu, plusieurs centaines de millions de dollars américains provenant des délits de corruption en Inde auraient transité par l'offshore mauricien.

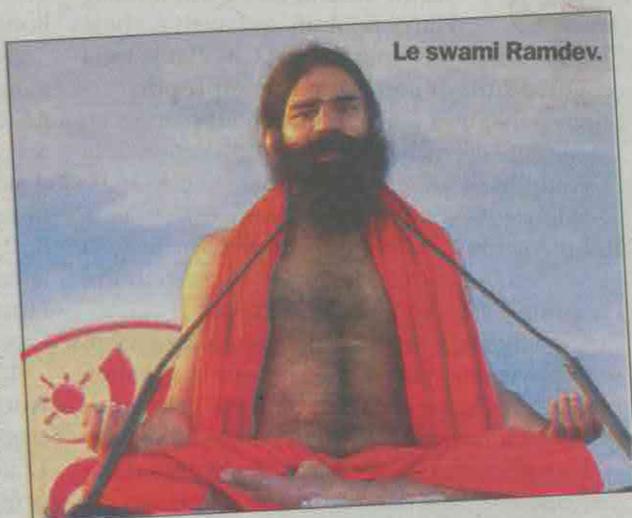
Au niveau local, Kamal Hawabhay, le président de l'Association of Trust and Management Companies, qui regroupe des opérateurs du secteur de l'offshore, affirme que ces allégations ne sont basées sur rien et qu'il est trop facile de citer le nom de Maurice. Du côté de la Financial Services Commission, on soutient que cette affaire est suivie de près et également que cette institution collabore toujours avec les autorités indiennes quand il y a des demandes d'informations concernant des irrégularités alléguées.

Il faut souligner que le Swami Ramdev mentionne l'offshore mauricien alors même qu'il a déjà déclaré la guerre à la corruption dans la Grande-Péninsule. D'ailleurs, il entamera, demain, une grève de la faim à New Delhi, ce, malgré que le Premier ministre indien, le Dr Manmohan Singh, lui a personnellement demandé de ne pas aller de l'avant avec son geste.

Le Swami Ramdev maintient qu'il poursuivra sa grève de la faim jusqu'à ce que le gouvernement indien vote une loi anti-corruption. D'autre part, selon le gourou, plus de 1 000 milliard de dollars américains auraient été illégalement placés dans des banques suisses et il ajoute qu'une partie de cet argent aurait transité par l'offshore mauricien.

« Je rejette ces affirmations du Swami Ramdev qui ne sont basées sur rien. On entend de telles allégations depuis le lancement de l'offshore à Maurice dans les années 1990. Jusqu'à que cela soit prouvé, je rejette ces allégations », affirme Kamal Hawabhay, le président de l'Association of Trust and Management Companies. Il revient, par la même occasion, sur la récente visite d'État de la présidente de l'Inde, Pratibha Devisingh Patil, à Maurice, et également sur une activité organisée par le Board of Investment à Grand-Baie.

« Lors de cette activité, le chef de la délégation du secteur privé indien avait officiellement dit à la présidente indienne



Le swami Ramdev.

que ce n'est pas parce qu'il y a des allégations sur quelques comptes dans une banque qu'il faut fermer cette institution bancaire et que cela s'appliquait pour Maurice également. De plus, il a plaidé en faveur du maintien du traité de non-double imposition entre Maurice et l'Inde », explique le président de l'Association of Trust and Management Companies.

Kamal Hawabhay va plus loin en rappelant que, jusqu'à présent, à chaque fois qu'il y a eu des allégations, et même l'affaire Satyam, il n'y a eu aucune suite. Et d'ajouter : « Rien n'a été prouvé contre Maurice et je ne fais pas grand cas de ces nouvelles allégations. Et même au sujet des banques suisses, rien n'a été prouvé. À Maurice il y a des structures légales selon lesquelles opère le 'global business' et je fais également confiance à la loi concernant les cas de malversations, s'il y en a. C'est trop facile de citer le nom de Maurice et prendre notre pays comme bouc émissaire. »

Jean-François Cossigny
jeanfrancois@defimedia.info